

**ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION
2025-2026-2027**

Conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, avis public est, par les présentes, donné aux citoyens de la Ville de Val-des-Sources que :

Une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources au cours de laquelle seront adoptés le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 sera tenue le **lundi 9 décembre à 18 h 30**, à la salle du conseil municipal (124, rue Greenshields).

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur ces sujets, soient l'adoption du budget 2025, ainsi que l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 26^e jour de novembre 2024.


Georges-André Gagné, greffier